

ENSEMBLE, AIMONS NOTRE VILLE

28 sièges
Majorité

LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

Les spécialistes s'accordent sur un constat qui semble sans appel : en plus du réchauffement climatique, nous ne sommes qu'au début des conséquences de la pandémie actuelle, laquelle ne s'arrêtera pas comme si on tournait simplement une page en ignorant la précédente.

Il est donc fondamental pour les collectivités locales de prendre toute leur part pour réussir les transitions écologiques, énergétiques, numériques, mais aussi pour se préparer à faire face à d'autres crises.

C'est pourquoi, comme nous nous y étions engagés, le cœur de projet de cette mandature 2020-2026 sera tourné vers la nécessaire mutation écologique durable.

Plutôt que de nous contenter de faire de longs et beaux discours sur cette thématique, nous privilégierons tout au long du mandat une stratégie globale fondée sur des actions concrètes et précises. C'est ce que nous avons présenté lors du conseil municipal du 25 mai dernier.

En effet, dans le cadre d'une politique ambitieuse de végétalisation de la ville, nous réaliserons plusieurs aménagements qui permettront de répondre aux problématiques d'imperméabilisation des sols ou d'îlots de chaleur souvent rencontrés en milieu urbain et qui augmenteront considérablement la présence du végétal dans la ville.

Ecoles « oasis » Paul Bert/Guy Môquet, création de jardins partagés rue Marceau, rue Jean Monnet et dans le jardin Legendre Chéron, plantation d'arbres à plusieurs points de la ville, création d'une

forêt urbaine dans la rue Bauyn de Perreuse... sans oublier la création prochaine d'un nouveau parc public d'un hectare dans le quartier Plaisance.

Nous avons également lancé le permis de végétaliser afin de permettre aux Nogentais qui le souhaitent de participer au verdissement de la ville en en faisant simplement la demande auprès du service Aménagement et Végétalisation de l'espace public, qui étudiera la faisabilité de chaque projet. Cette démarche participative contribuera, à n'en pas douter, à l'embellissement de la ville, dans le respect de modalités préalables, comme la non-utilisation de produits phytosanitaires, le nécessaire entretien des végétaux ou encore le respect de l'accès aux Personnes à Mobilités Réduites.

En parallèle, nous continuons le travail pour renforcer les mobilités nouvelles avec notamment la poursuite, en lien avec le SIPPEREC, du déploiement des points de recharge électriques. Deux points de recharge supplémentaires verront le jour avant le troisième trimestre 2021. L'un au 12 route de Stalingrad et l'autre au Passage Jules Marcel Nicole. Ces installations permettront d'effectuer un maillage cohérent sur l'ensemble de la ville. Pour compléter ces derniers, deux autres études sont en cours pour placer des bornes de recharge à proximité du RER A et dans le quartier des bords de Marne.

Vous l'aurez compris, nous ne nous contenterons pas des indéniables atouts naturels dont nous disposons déjà ou bien de demi-mesures. Non. Nous nous engagerons pleinement pour répondre aux enjeux environnementaux et préserver la qualité de notre cadre de vie.

Le groupe « Ensemble aimons notre ville »

